

Nos missions

Autour des valeurs de solidarité, d'engagement et d'entraide, la Fédération Française des Diabétiques concentre ses activités dans quatre types de services aux personnes atteintes de diabète :

1. **Défendre et protéger les droits individuels et collectifs.**
2. **Accompagner les personnes diabétiques.**
3. **Informer largement et prévenir le diabète et ses complications.**
4. **Soutenir la recherche et l'innovation.**

Défendre et protéger les droits

Parce qu'il est inacceptable que l'état de santé soit prétexte à préjudice, **la Fédération défend les personnes diabétiques** en répondant à leurs questions et en leur apportant une aide sociale et juridique si nécessaire. La Fédération propose également une assurance spécifique pour les personnes atteintes de diabète. **La Fédération est aussi un partenaire reconnu et entendu au sein des différentes structures et instances officielles qui composent et dirigent notre pays. Elle est devenue un véritable groupe de pression proactif et réactif.**

Le service juridique et social de la Fédération répond par téléphone et par email aux demandes d'information de ses adhérents et du grand public.

Il conseille et soutient les personnes atteintes de diabète dans leurs difficultés sociales au quotidien. Il peut servir d'intermédiaire avec les autres services sociaux et les institutions. Il intervient dans les domaines suivants :

- droits auprès de la Sécurité sociale,
- invalidité,
- aides délivrées par la CDAPH (ex COTOREP),
- soutien à l'obtention d'un titre de séjour pour soins,
- accès au logement adapté.

Lorsque la demande est fondée en droit et qu'il est nécessaire d'aller plus loin, les intérêts des personnes peuvent être défendus devant les tribunaux par la Fédération. En revanche, aucune aide financière ne pourra être délivrée.

[Le service juridique et social](#) propose une **permanence téléphonique le mardi de 8h à 12h30 et le jeudi de 13h30 à 18h.**

Contact : 01 56 95 18 69.

Pour les assurances, les personnes diabétiques entrent dans la catégorie des personnes présentant "un risque aggravé" et auxquelles sont appliquées à la fois des surprimes et la suppression de certaines couvertures. Pour pallier cette situation, la Fédération a négocié des contrats de groupe avec la compagnie d'assurance Allianz. Ainsi, certaines personnes diabétiques peuvent accéder à certaines garanties jusque-là impossibles à obtenir comme [le contrat " emprunteur "](#) et [la " prévoyance-décès "](#).

Accompagner les personnes diabétiques

La Fédération Française des Diabétiques accompagne les personnes atteintes de diabète en leur proposant un

accueil individuel et collectif. Chaque association locale organise des activités de proximité entre patients : groupes de paroles, ateliers cuisine, conférences, activités physiques comme des randonnées, de l'aquagym, etc.

Par ailleurs, la Fédération propose depuis 2009 des cycles d'accompagnement par les pairs. En groupe ou en individuel, [ces rencontres, animées par des bénévoles Patients Experts, permettent aux participants de trouver écoute et réconfort](#). L'accès y est libre et gratuit.

La volonté d'un accompagnement de qualité par la formation de Patients Experts

Avant d'animer un accompagnement, **les bénévoles doivent suivre le Coursus de formation Bénévole Patient Expert de la Fédération.**

L'ensemble des étapes du cursus lui permet de développer des qualifications et des aptitudes aux techniques et situations de communication, à la connaissance et prise en compte de soi et de l'autre vivant avec la maladie et les contradictions que cela comporte.

Le **Coursus Bénévole Patient Expert** est la traduction de notre engagement à renforcer au plan qualitatif notre action traditionnelle d'entraide entre pairs. Les Patients Experts ainsi formés peuvent accompagner leurs pairs à améliorer leur qualité de vie avec le diabète. La mise en place de ce cursus de formation est l'aboutissement de notre analyse de la situation : le diabète ne pourra être combattu uniquement sur le terrain de l'organisation des soins, il nécessite la mise en place d'une solidarité entre pairs soutenue, reconnue et partagée.

Informier et prévenir

La prévention et l'information sont essentielles face à l'explosion de l'épidémie de diabète. **4 millions** de Français sont déjà touchés, **dont environ 700 000 qui en seraient atteints sans le savoir. 400 personnes sont diagnostiquées chaque jour.**

Avec la Fédération, restez bien informé grâce à :

La revue "Équilibre, mon diabète et moi"

Le bimestriel édité par la Fédération est **le seul magazine français entièrement dédié aux personnes atteintes de diabète**. Des conseils, des informations, des dossiers et reportages pour bien vivre avec son diabète au quotidien : [abonnez-vous dès aujourd'hui](#)

Le site internet

C'est une référence de l'information sur la maladie et une plateforme de suivi quotidien de l'actualité du diabète et de la Fédération qui est également [présente sur les réseaux sociaux](#).

Pour rester informés de l'actualité de la Fédération par email, [inscrivez-vous à la newsletter](#) ! Vous aurez ainsi accès à votre espace personnel et à différents contenus exclusifs.

Des évènements locaux toute l'année

[La Journée Mondiale du diabète du 14 novembre](#) est chaque année l'occasion d'organiser de nombreuses manifestations et événements partout en France.

Chaque année depuis 2012, la Semaine nationale de prévention est organisée en juin et permet de sensibiliser le grand public aux risques liés au diabète. Testez vos risques sur www.contrelediabete.fr

Plusieurs centaines de conférences et de réunions d'information sont organisées chaque année par les associations fédérées pour apporter aux personnes atteintes de diabète des connaissances pour mieux gérer leur maladie au quotidien.

Plus de 500 opérations sont conduites chaque année par les associations fédérées pour sensibiliser et prévenir dans les hôpitaux, les lieux publics et les écoles. Les séances sont adaptées à tous les âges et à tous les publics et sont menées à partir de quizz et d'autres animations ludiques.

Soutenir la recherche et l'innovation

Soutenir la recherche médicale

Depuis 10 ans, la Fédération Française des Diabétiques est le premier partenaire associatif de la recherche sur le diabète.

Elle finance chaque année les projets les plus prometteurs de la recherche en diabétologie pour que, demain, nous arrivions enfin à vaincre le diabète. Depuis 1998, **grâce aux dons, plus de 2 millions d'euros ont été distribués pour faire avancer la recherche** et améliorer les traitements.

Participer à l'innovation en diabétologie

Créé en 2015 par la Fédération Française des Diabétiques, **le Diabète LAB est un dispositif original** qui met le patient au cœur de l'innovation, des produits et services, et des avancées technologiques. Il vise à repenser le processus d'innovation.

En s'inscrivant au Diabète LAB, le patient devient un « Diabète'Acteur » qui peut participer directement à l'élaboration, au développement et à l'évaluation des dispositifs, des produits ou services qui lui sont destinés.

L'objectif principal est de contribuer directement à l'amélioration de la qualité de vie des personnes diabétiques.

Lire aussi : [Pour vaincre le diabète, les chercheurs ont besoin de vous](#)